



**VERSAILLES GRAND PARC  
DIRECTION DU CYCLE DE L'EAU**

---

**TECHNICIEN ASSAINISSEMENT  
Exploitation et suivi des menus travaux - H/F**

(Cadre d'emplois des adjoints techniques ou techniciens territoriaux)

Versailles Grand Parc (VGP) est une communauté d'agglomération composée de 18 communes. Les compétences de l'agglomération portent notamment sur l'approvisionnement en eau potable, la gestion des milieux aquatiques, la prévention des inondations (GEMAPI), l'assainissement des eaux usées et la gestion des eaux pluviales urbaines.

Les compétences d'assainissement collectif, non collectif, GEMAPI et GEPU sont exercées par la Direction du Cycle de l'Eau suivant trois modes de gouvernance : régie directe (Versailles), régie avec prestations de service, ou délégation de service public. Le transport des eaux usées et le traitement sont confiés à des syndicats intercommunaux.

**MISSIONS :**

**Vis-à-vis des communes de l'intercommunalité :**

- Définir et surveiller les menus travaux sur réseaux, ouvrages et branchements
- Contrôler et surveiller les rejets domestiques, dont avis de conformité/ventes (pour le secteur de Versailles)
- Contrôler les rejets non domestiques (notamment de chantiers)
- Instruire les demandes de branchement et rédiger les arrêtés de raccordement
- Répondre aux DT et DICT,
- Surveiller les réseaux de collecte
- Répondre aux demandes des usagers, syndics de copropriétés, architectes, agences immobilières
- Inspections de canalisation à la caméra (poussée ou sur chariot),

**Missions du service d'assainissement :**

- Remonter les connaissances de terrain et alimenter les tableaux de bord en vue de l'élaboration des programmes d'entretien et d'investissement et des indicateurs d'activité du service
- Référent des menus travaux et de la maintenance courante des réseaux de collecte des eaux usées,
- Assurer les astreintes assainissement (exploitation).

**Vos missions ponctuelles sont :**

- Instruire le volet assainissement collectif et non collectif des autorisations d'urbanisme
- Rédiger les arrêtés de raccordement et les arrêtés d'autorisation de rejet

---

**PROFIL :**

**Formation - Accès au poste :** Issu(e) d'une formation type Bac+2 dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. Permis B indispensable.

**Expérience antérieure souhaitée :** Au sein d'un service public d'assainissement ou d'une entreprise de travaux ou d'une entreprise titulaire d'un contrat d'exploitation. Connaissances techniques en réseau d'assainissement collectif et/ou non collectif, et en gestion des eaux pluviales urbaines.

**Qualités recherchées :** Sens du service public et esprit d'équipe (communication, partage de diagnostics / solutions). Rigueur, organisation et autonomie / Capacité relationnelle et capacité rédactionnelle

**INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :**

Poste à temps complet : 39h/ semaine du lundi au vendredi  
25 jours de congés et 23 RTT - Participation à la mutuelle - Caisse d'entraide

**Votre candidature (CV et lettre de motivation) est à envoyer à l'adresse suivante : [yoann.pauchet@versailles.fr](mailto:yoann.pauchet@versailles.fr)**

